

Fonctions et tâches des responsables et commissions

Dernière mise à jour, 23 juin 2012

PRESIDENT

Il représente les valeurs du sport et du tennis de table en particulier et, par son action, assure sur le territoire du département le développement et la pérennité de la pratique. A ce titre, il

- représente et défend les intérêts du tennis de table
- dirige la structure
- élabore et met en œuvre un projet de développement départemental
- mobilise les clubs autour de ce projet

SECRETAIRE GENERAL

Il est responsable de l'organisation administrative du Comité et de la réalisation des tâches nécessaires à son fonctionnement. A ce titre, il

- est responsable du Secrétariat administratif
- est responsable du personnel du secrétariat
- prépare les réunions des Bureaux, des Comités directeurs et des Assemblées générales.
- propose au Président les ordres du jour et les procès-verbaux correspondants.
- élabore ou participe à l'élaboration des demandes de subventions
- propose le budget nécessaire à la gestion administrative du Comité et en assure le contrôle et la bonne exécution
- suit le travail des commissions, plus particulièrement Arbitrage, Informatique, Communication, Statuts et Règlements intérieurs

SECRETAIRE GENERAL ADJOINT

Il aide le Secrétaire Général dans sa mission de responsable de l'organisation administrative du Comité et de la réalisation des tâches nécessaires à son fonctionnement. A ce titre, il

- intervient dans la préparation des réunions de fonctionnement et d'orientation et dans leur restitution
- suit le travail des commissions, plus particulièrement Sportive, Technique, Championnats et Organisation des compétitions
- suit les résultats des différentes compétitions de façon à en permettre la promotion

TRESORIER GENERAL

Il est chargé de tenir les documents comptables obligatoires et de mise en œuvre des opérations liées à l'élaboration et au suivi budgétaire, ainsi que de s'assurer de la bonne gestion financière de la structure. A ce titre, il

- est responsable de l'établissement du budget et de sa bonne exécution
- est responsable de l'établissement de la comptabilité journalière
- effectue et contrôle toutes les opérations financières
- s'assure de la rentrée des ressources dans les délais fixés
- établit les résultats d'exercices et bilans qu'il communique, dans les délais prévus, aux commissaires vérificateurs
- élabore ou participe à l'élaboration des demandes de subventions

- . anime la Commission Finances

TRESORIER ADJOINT

Il aide le Trésorier Général dans sa mission de mise en œuvre des opérations liées à l'élaboration et au suivi budgétaire, ainsi que de la bonne gestion financière du Comité. A ce titre, il

- . effectue les paiements sur demande du trésorier et du secrétaire général
- . contrôle les recettes
- . adresse les justificatifs au trésorier
- . effectue les transferts de compte à compte
- . relance les impayés
- . supervise les échéances du compte club

DELEGUE FFTT

Il représente le Comité auprès de la Fédération Française de Tennis de Table. A ce titre, il

- . collecte les idées et remarques à remonter à la FFTT
- . porte la voix du Comité dans les réunions correspondantes
- . redescend les informations et orientations reçues
- . veille à leur prise en compte au sein du Comité

SUPPLEANT DU DELEGUE FFTT

Il remplace, en cas d'absence, le Délégué pour représenter le Comité auprès de la Fédération Française de Tennis de Table.

DELEGUE LIGUE IDF

Il représente le Comité auprès de la Ligue Ile de France. A ce titre, il

- . collecte les idées et remarques à remonter à la Ligue
- . porte la voix du Comité dans les réunions correspondantes
- . redescend les informations et orientations reçues
- . veille à leur prise en compte au sein du Comité

RESPONSABLE STATUTS et REGLEMENTS

Il est responsable de la bonne adéquation des statuts et règlements du Comité avec ses besoins de fonctionnement. A ce titre, il

- . rédige les statuts et règlements et les communique au secrétariat, en début de chaque saison, pour affichage sur le site du comité
- . rassemble régulièrement les besoins d'évolutions et d'adaptations et les propose au Comité
- . anime la Commission qui permet de les traiter

RESPONSABLE ARBITRAGE

Il est responsable de l'ensemble du corps arbitral et de son fonctionnement. A ce titre, il

- . désigne les arbitres et les salles à chaque tour du critérium fédéral
- . désigne les arbitres et leurs adjoints pour toutes les autres compétitions
- . gère les cartons remis officiellement
- . participe aux réunions d'arbitrage de la ligue
- . est responsable de la formation et informations des arbitres

RESPONSABLE ARBITRAGE ADJOINT

Il aide le Responsable Arbitrage dans sa mission de responsable de l'ensemble du corps arbitral et de son fonctionnement. A ce titre, il

- . participe à la désignation des arbitres et des salles sur les différentes compétitions
- . gère les besoins de réaffectation d'arbitres et de salles en cas de problème

RESPONSABLE CHAMPIONNAT par EQUIPES

Il est responsable du bon fonctionnement des championnats par équipes. A ce titre, il

- . gère les différents championnats par équipes, aidé par le secrétariat
- . participe à l'élaboration du calendrier
- . fait appel à la commission sportive lors d'incidents ou de cas particuliers non prévus aux règlements sportifs
- . propose les évolutions nécessaires au bon fonctionnement et au développement de ces championnats

RESPONSABLE CHAMPIONNAT par EQUIPE JEUNES

Il aide le Responsable Championnat par équipes dans sa mission de responsable du bon fonctionnement des championnats par équipes. A ce titre, il

- . gère les championnats par équipes jeunes et le Jean Bruger, aidé par le secrétariat
- . propose les évolutions nécessaires au bon fonctionnement et au développement de ces championnats

RESPONSABLE COUPE NATIONALE VETERANS

Il est responsable du bon fonctionnement de la coupe nationale vétérans. A ce titre, il

- . gère le championnat, aidé par le secrétariat
- . participe à l'élaboration du calendrier
- . fait appel à la commission sportive lors d'incidents ou de cas particuliers non prévus aux règlements sportifs
- . propose les évolutions nécessaires au bon fonctionnement et au développement de ce championnat

RESPONSABLE ORGANISATION des COMPETITIONS

Il est responsable du bon fonctionnement des championnats individuels. A ce titre, il

- . gère les compétitions sauf celles par équipes (horaires, arbitrage, achat et remise des récompenses, déroulement sportif) en s'appuyant sur le secrétariat pour tout ce qui est de l'administration.
- . veille au respect des règlements sportifs et propose s'il y a lieu, des demandes de modifications en s'assurant au préalable de leurs faisabilités
- . remet au secrétariat les documents : inscriptions, cahier des charges, règlements sportifs, horaires etc..
- . donne les directives au secrétariat nécessaires à la bonne gestion administrative sportive des compétitions
- . participe à l'élaboration du calendrier sportif.
- . fait appel à la commission sportive lors d'incidents ou de cas particuliers non prévus aux règlements sportifs.

RESPONSABLE SPORT HANDICAP

Il est responsable du Sport Handicap pour le Tennis de Table essonnien. A ce titre, il

- . participe aux réunions concernées avec les différentes instances, concernant le sport handicap
- . fédère les actions des clubs et du Comité sur cette thématique
- . propose les développements dans ce domaine

RESPONSABLE COMMISSION SPORTIVE

Il est responsable du fonctionnement de la Commission Sportive. A ce titre, il

- . participe aux réunions sportives de la ligue
- . analyse les différents litiges sportifs non prévus aux règlements
- . prépare le calendrier sportif
- . prépare les textes et les tarifs des pénalités sportives et administratives
- . procède au dépouillement des appels d'offre des salles, les attribue et en informe les clubs sauf celles relatives au Critérium Fédéral qu'il adresse au responsable des arbitres
- . Prépare les nouveaux règlements sportifs en relation avec le demandeur et les communique à statuts et règlements.

RESPONSABLE COMMISSION TECHNIQUE

Il est responsable du fonctionnement de la Commission Technique. A ce titre, il

- . oriente les actions nécessaires à l'évolution quantitative et qualitative du tennis de table
- . est responsable du CTD, des actions techniques et du budget s'y rapportant
- . vérifie et approuve les dépenses et factures de sa commission
- . prépare un compte rendu des activités

RESPONSABLE COMMISSION FEMININE

Il développe les actions et la politique permettant de fidéliser et de rendre attractif notre sport aux féminines. A ce titre, il

- . participe à la Commission de Développement Régional du Tennis de Table féminin
- . propose toute évolution de nature à permettre le développement du Tennis de Table féminin, en relation avec la Commission Technique et le Conseiller Technique Départemental

RESPONSABLE COMMUNICATION

Il participe à la notoriété du tennis de table et du Comité en assurant la diffusion d'informations adaptées dans leur contenu et leur forme au public visé. A ce titre, et avec l'aide du Secrétariat, il

- . assure la coordination pour la rédaction du bulletin départemental,
- . assure la conception des supports de promotion (affiche, stand, dépliant, plaquette, site internet...) du Comité et des différents événements et autres animations,
- . assure l'actualisation des différents supports de communication du Comité en liaison avec les commissions et groupes de travail,
- . assure la promotion du Comité vis-à-vis des relais d'informations :
 - rédaction d'article de presse (presse locale, revues municipale..., ou spécifique),
 - conception des dossiers de presse,
 - promotion des évènements, du Comité ou de la pratique (Presse écrite, TV, radio...)
- . assure la promotion des évènements, de la structure ou de la pratique lors des manifestations départementales

RESPONSABLE PROMOTION

Il aide le Responsable Communication dans sa mission de participer à la notoriété du tennis de table et du Comité. A ce titre, il

- . intervient dans les différentes manifestations pour mettre en avant le Tennis de Table et ainsi assurer sa promotion
- . aide le responsable Communication sur ses différentes missions

RESPONSABLE COMMISSION INFORMATIQUE

Il permet, par ses actions, le bon fonctionnement du Comité et du tennis de table essonnien, sur le plan informatique. A ce titre, il

- . gère les achats de matériels, les fournitures s'y rapportant, les logiciels et documentations
- . effectue les installations et dépannages
- . apporte ses conseils et propose les orientations

RESPONSABLE RELATIONS EXTERIEURES ET INTERIEURES

Il aide le Président et l'ensemble des membres du Comité pour les relations extérieures avec les différents organismes ou interlocuteurs. A ce titre, il

- . intervient à la demande du Président pour les contacts ou le montage de dossiers
- . mène à bien les actions correspondantes

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

Il aide le Président et l'ensemble des membres du Comité pour les actions administratives. A ce titre, il

- . conseille le secrétaire général et son adjoint
- . intervient à leur demande ou à celle du Président pour aider sur des actions administratives